

SYNTHESE DES TRAVAUX *par Dr Abmzat GOUNOU KORA*

Docteur en droit public, Enseignant- Chercheur à l'UAC.

Monsieur le Président de l'Association Béninoise de Droit Constitutionnel (ABDC),

Maître Robert DOSSOU, ancien député, ancien Ministre, ancien président de la Cour constitutionnelle, Président du Comité d'organisation de la Conférence nationale de 1990,

Mesdames et Messieurs les représentants des partis politiques,

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile,

Distingués invités,

En vos rangs, grades et qualités,

Mesdames et Messieurs,

Face à la richesse des échanges, la tâche du commis à cette synthèse n'est pas aisée. Votre indulgence est donc requise devant les imperfections de ce travail qui pourra être amélioré.

Le Bénin, depuis la Conférence des forces vives de la nation en 1990, a connu une transition démocratique remarquable, marquant ainsi le début d'une ère de renouveau politique et démocratique. Cependant, cette transition a été accompagnée de défis importants qui persistent encore aujourd'hui et nécessitent une réflexion approfondie. A l'occasion du 34^{ème} anniversaire de la conférence nationale, l'Association Béninoise de Droit Constitutionnel (ABDC) s'est proposée d'organiser une conférence-

débat ce jour 29 février 2024 au Chant d'oiseau de Cotonou, sur le thème
« Réconciliation Nationale et Dialogue Politique : L'Expérience de 1990 comme Guide pour Aujourd'hui » ?.

L'objectif principal de la table ronde est d'évaluer l'impact et les défis de l'avènement du renouveau démocratique au Bénin depuis 1990 et formuler des recommandations pour renforcer la gouvernance démocratique, promouvoir la transparence et favoriser le développement socioéconomique du pays.

Plusieurs acteurs - Chercheurs et universitaires – représentants des partis politiques, acteurs de la société civile, ont pris part à la rencontre. Notamment, l'ABDC a été honorée et comblée par la présence d'une sommité, une personne-ressource, un artificier de la conférence nationale, Maître Robert DOSSOU. Il fait partie encore des rares personnalités qui gardent haute et vive la flamme qui illumine encore les idées originelles et les acquis de la conférence nationale.

A l'entame de cette séance, le Président de l'ABDC, Maître Stanic ADJACOTAN, est remonté à l'histoire française du 8 mai 1788 par laquelle le Roi Louis français XVI, qui acculé par les difficultés économiques qui plombaient son royaume, convoqua les états généraux dont l'issue fatale fut la révolution de 1789.

Pratiquement, dans les mêmes conditions, le Général Mathieu Kérékou face à une situation socio-économique catastrophique emprunta la voie tracée depuis 1789 à savoir la convocation des forces vives de la nation béninoise afin qu'une sorte de radiographie des dix-sept années de

régime marxiste-léniniste soit effectuée. Le résultat de ce basculement politique, c'est l'adoption de la constitution du 11 décembre 1990 qui a battu jusqu'en 2019 le record de longévité. Depuis 1991, c'est trois alternances politiques au sommet de l'Etat par le biais d'élections ouvertes et concurrentielles et dont les contestations se règlent dans le prétoire du juge constitutionnel. C'est aussi neuf (9) législatures qui ont vu défiler pratiquement toutes les tendances politiques partisans.

Après 34 ans et l'expérience politique entamée depuis 2016 et dont on peut dire sans risque de se tromper qu'elle a pour finalité la rectification de l'œuvre des pères fondateurs en 1990, il devient plus que nécessaire de remettre en débat la question de la réconciliation et du dialogue.

Donc, Mai 1788 et février 1990, deux salles, deux époques mais quasiment la même ambiance. Telles sont les motivations de la présente conférence.

Après les propos introductifs du président de l'ABDC, le Président du panel Maître Robert DOSSOU, a tenu à préciser le contexte interne et international dans lequel la conférence a été suscitée. Le contexte interne était marqué par l'œuvre souterraine des premiers acteurs de la conférence dont le président Mathieu Kérékou (qui était la clé), et les déclencheurs ou pionniers que sont Maître Robert DOSSOU et le Professeur René AHOUANSON. La situation interne était aussi marquée par la banqueroute et les grèves des étudiants et des travailleurs.

Le contexte international était marqué par la déclaration universelle des droits de l'homme qui consacrait la dignité et la sacralité de l'être humain avec le sentiment profond que l'homme est l'homme.

Mme BATOKO ZOSSOU comme beaucoup d'autres participants, ont pour leur part déploré le manque de repères, de lignes directrices, de valeurs cardinales infranchissables et impérissables qui puissent servir de socle et de boussole à tous les gouvernants.

Plusieurs questions ont été posées par les participants :

Pourquoi ce recul démocratique depuis quelques années notamment 2019 ?

La conférence nationale n'était-elle pas la victoire d'un camp sur un autre ?

L'avenir de la démocratie et de la société ne dépend-elle pas de l'office du juge constitutionnel ? Qu'aurait fait le juge constitutionnel béninois à la place du juge constitutionnel sénégalais ?

Certes la conférence nationale comporte indéniablement des vertus dont le consensus, le compromis malgré les vices, lesquels restent perfectibles car la démocratie n'est pas un fleuve tranquille.

Toutes les préoccupations ont une seule et unique raison : l'homme dira Maître Robert DOSSOU. En cela, un accent particulier doit être mis sur l'éducation, la formation, la participation à des mouvements associatifs et de jeunesse, à des mouvements politiques, etc. La formation est une valeur fondamentale.

